

# LIVRET D'ACCUEIL des stagiaires



**ORGANISME DE FORMATION  
EN RÉDUCTION DES RISQUES  
LIÉS À L'USAGE DE DROGUES**





## SOMMAIRE

► PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION GAÏA-PARIS	3
► NOS VALEURS	4
► DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE : MODALITÉS, MÉTHODES ET ENVIRONNEMENT	5
► CONSIGNES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR	6
► INFORMATIONS PRATIQUES	7-8

# PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION GAÏA-PARIS

Gaïa-Paris développe depuis de nombreuses années des **formations menées par des intervenants de terrain formés à la pédagogie active**.

Elles proposent :

- **Une approche de réduction des risques consistant à travailler avec l'usager**, à réunir les conditions d'accueil bienveillant et de non jugement lui permettant d'exprimer ses besoins et de construire une prise en charge globale partant de ces besoins.
- **Des savoirs et savoir-faire spécifiques afin de répondre aux besoins des personnes accueillies** : Test Rapides d'Orientation Diagnostique, protocole NADA, suivi de publics chemsexeurs, ERLI, gestion des surdosages, intégration et formation des travailleurs pairs, relation d'aide...

Notre organisme de formation a donc pour vocation de **transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être** développés depuis plus de 30 ans auprès de et **avec les usagers de drogues afin de faciliter leur prise en charge dans différents contextes** : médical, social, hébergement, addictologique, réduction des risques, réinsertion.

*L'association Gaïa-Paris créée 2005, est issue de programmes expérimentaux de Médecins du Monde nés dans les années 80 et 90 pendant l'épidémie de VIH.*

*Elle gère plusieurs dispositifs fixes ou mobiles de réduction des risques, allant au contact d'usagers de drogues et développant avec eux, en partant de leurs demandes, des stratégies de soin.*

*L'objectif global est d'améliorer, d'aménager le contexte d'usage de drogues, de faciliter et de soutenir l'expression, l'implication des usagers. Tout ceci afin que les personnes aient accès aux soins et services qui leur permettront d'améliorer leur situation sociale, médicale ou psychique.*



## NOS VALEURS



## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE : MODALITÉS, MÉTHODES ET ENVIRONNEMENT

### ► LES FORMATEURS ET LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les formateurs sélectionnés par Gaïa-Paris sont ou ont longtemps été des intervenants de terrain, professionnels de la réduction des risques (éducateurs, médecins, infirmiers, pharmaciens) désireux de partager leurs savoirs, expertises et expériences. Afin de rendre possible ce partage de connaissances, ils sont formés à la pédagogie active et en intègrent les grands principes dans la construction de leurs formations : variété des approches, des méthodes, motivation des apprenants, interactivité, appropriation des connaissances, mises en pratique, feedbacks. L'organisme de formation offre de plus la possibilité pour les stagiaires qui le souhaitent d'effectuer une journée d'immersion sur l'un des dispositifs de l'association.

### ► INDICATEURS DE PERFORMANCE

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation en aval intégrant le niveau de satisfaction des stagiaires et le pourcentage de réussite aux évaluations.

### ► RÉCLAMATIONS ET INCIDENTS

Les réclamations et incidents rencontrés lors des formations font l'objet d'une procédure de traitement et peuvent être adressés directement au formateur qui en fera un retour à l'organisme de formation ou par mail à [formation@gaiaparis.fr](mailto:formation@gaiaparis.fr).



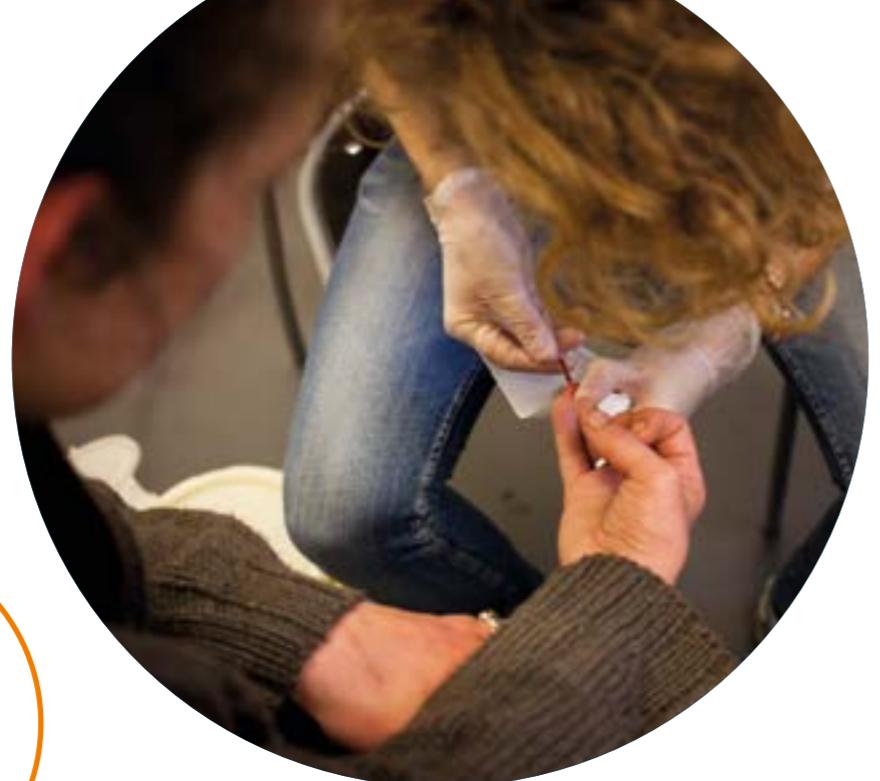
### SALLES DE FORMATION

La salle de formation peut accueillir 20 participants. Des bureaux permettent aussi des travaux en sous groupe. Les salles sont modulables, équipées du wifi, d'ordinateurs, de moyens de projection, de matériels pédagogiques, d'imprimantes, d'une cuisine partagée.

### MÉTHODES D'ÉVALUATION

questionnaire avant-après, mesure de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs

# CONSIGNES ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR



## ► MESURES ET PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- > Interdiction d'introduire des animaux, de fumer, d'amener des substances psychoactives dans l'établissement, d'y pénétrer ou d'y demeurer en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances psychoactives. Si un stagiaire est selon l'évaluation des formateurs, sous l'emprise de substances, celui-ci se verra refuser l'accès à la formation pour la demi-journée.
- > Interdiction de conserver des aliments à dates de péremption courtes sans équipements adaptés (ex : réfrigérateur pour les denrées alimentaires).
- > Interdiction de neutraliser tout dispositif de sécurité. Le refus du salarié ou du stagiaire de se soumettre aux obligations relatives à l'hygiène peut entraîner l'une des sanctions prévues au présent règlement.

## ► RÈGLES EN MATIÈRE DE DISCIPLINE

### Horaire de formation

Les salariés de Gaïa-Paris et les stagiaires doivent respecter les horaires de formation tels qu'indiqués dans la convocation et être à leur poste aux heures fixées pour le début et pour la fin de la formation.

### Accès au local

Les stagiaires n'ont accès aux locaux de Gaïa-Paris que pendant les horaires de travail de la formation. Ils n'ont pas le droit d'entrer ou de rester dans les locaux pour une autre cause sauf si autorisation préalable par le personnel de Gaïa-Paris.

### Respect, bienveillance et confidentialité

Les échanges doivent se faire dans un respect mutuel, un esprit de bienveillance et d'écoute. Tout comportement violent (physique ou verbal) ou irrespectueux pourra faire l'objet de sanctions allant jusqu'à l'exclusion de la formation.

## Exécution des activités professionnelles

- > L'ensemble des professionnels de Gaïa-Paris a un devoir de discréction envers les stagiaires et leurs dossiers. Les procédures de consultation des dossiers de stagiaires doivent être respectées par le personnel.
- > Un professionnel ne peut confier le groupe ou l'atelier dont il a la responsabilité, à un autre professionnel sans l'autorisation de la direction de Gaïa.
- > Tout incident survenu à un stagiaire doit faire l'objet d'un rapport écrit, par le professionnel de Gaïa témoin et/ou responsable du stagiaire. Ce rapport doit être remis immédiatement à la direction de Gaïa. Cela n'interdit pas une information orale préalable de la direction.
- > Il est interdit à tout professionnel de Gaïa d'engager toute transaction de quelque nature que ce soit avec les stagiaires, d'utiliser leurs compétences à des tâches personnelles. Le personnel de Gaïa ne doit accepter ni rémunération, ni pourboire.

- > Aucun professionnel de Gaïa ne doit conserver des dépôts d'argent ou d'objets de valeur appartenant à des stagiaires, sauf autorisation de la direction de Gaïa. Ces dépôts doivent être remis à la directrice d'établissement.

## ► NATURE ET ÉCHELLE DES SANCTIONS APPLICABLES AUX STAGIAIRES

- > Obligation de repasser les modules de formation en cas d'absence pour valider la formation et recevoir son attestation.
- > Non validation de la formation si le stagiaire n'a pu assister à tous les modules de la formation dans une durée de 36 mois à compter de la date de la première demi-journée de formation réalisée.

## CONSEILS EN CAS D'INCENDIE, GESTES BARRIÈRE

*En cas d'incendie, gardez votre calme et prévenez immédiatement les personnels présents. Fermez les portes et les fenêtres pour éviter les appels d'air.*

*En cas d'évacuation, suivez bien les consignes données par le référent de l'établissement et les sapeurs-pompiers.*



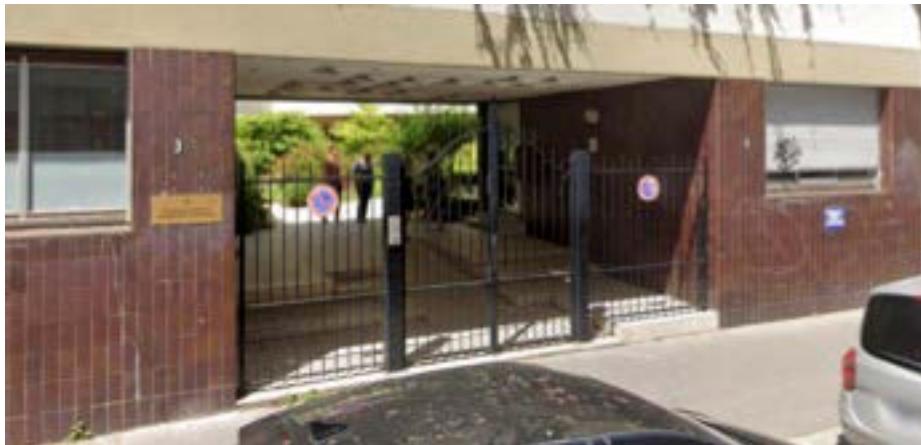
# INFORMATIONS PRATIQUES

## ► COORDONNÉES

Directeur : Thomas Dusouchet  
12 bis rue de la Pierre Levée 75011 Paris  
01 77 72 22 24  
formation@gaiaparis.fr

## ► PLAN D'ACCÈS ET ACCUEIL DES STAGIAIRES

Un membre de l'équipe vous accueillera et vous guidera vers la salle de formation où vous attendra le formateur.



## HORAIRES DE L'ORGANISME DE FORMATION

*Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h30*

## RESTAURATION

*Le repas n'est pas compris dans la formation. Une cuisine et un espace repas sont mis à votre disposition, vous avez aussi la possibilité de vous restaurer dans plusieurs établissements alentours.*

## ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### **Handicap moteur**

*Un des deux lieux de formation de Gaïa-Paris dispose des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite : salle et cuisine partagée en rez-de-chaussée de plain-pied, toilettes au normes PMR.*

### **Handicap visuel**

*Les salles de formation disposent de tous les équipements permettant d'augmenter la visibilité d'une personne atteinte d'un handicap visuel (vidéoprojecteurs et possibilité de zoomer sur celui-ci). La taille de la police peut également être augmentée sur les documents papiers livrés par les formateurs.*

### **Demandes spécifiques**

*Pour tout besoin ou question, vous pouvez adresser un courriel à [formation@gaiaparis.fr](mailto:formation@gaiaparis.fr) ou contacter directement Thomas Dusouchet au 01 77 72 22 24.*

*Pour toute réclamation, contactez [formation@gaiaparis.fr](mailto:formation@gaiaparis.fr)*

